

CO₂

Les transporteurs interrogatifs face à une nouvelle démarche

Depuis que plusieurs gros chargeurs font noter leur chaîne de transport et logistique par l'agence TK'Blue, leurs transporteurs sont en émoi.

Intérêt réel, circonspection polie, voire méfiance à peine cachée : telle est la palette de réactions que suscite auprès des transporteurs une nouvelle démarche imposée par certains gros chargeurs : une notation, comme à l'école, de leur

performance écologique. Depuis la rentrée, Castorama, Franprix, Tratel (filiale de Ciments Calcia), Green Modal (filiale de CMA-CGM) ont choisi de faire évaluer les émissions carbone de leur chaîne de transport et logistique par une

agence de notation extrafinancière, TK'Blue, lancée par l'homme d'affaires Philippe Mangeard. L'agence leur attribue une note qui rend compte de leur effort dans le cadre de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE). Mais la note du chargeur dépend pour une part de celle de leurs prestataires. C'est ainsi que Malherbe, Geodis, Norbert Dentressangle mais aussi Lomak, Lomatrans, Grimprez et d'autres ont dû se faire enregistrer et évaluer

par TK'Blue. Avec un peu d'interrogation face à la note obtenue (voir l'interview de Denis Bertin, le directeur général de Malherbe). Chez Geodis, la réaction aurait été assez vive face à cette obligation. Le groupe Norbert Dentressangle préfère botter en touche quand on l'interroge sur cette nouveauté. "Très tôt, le groupe s'est soucié de maîtriser ses rejets de CO₂, puisque nous avons été à l'origine de la charte de l'Ademe", souligne Thierry

Leduc, le directeur de la communication. En fait, tous redoutent un nouveau moyen de pression des chargeurs pour changer de prestataire sur la foi d'un critère apparemment objectif. Chez TK'Blue, Philippe Mangeard met en avant la "création d'un cercle vertueux qui profitera aux transporteurs" dont les efforts seront valorisés, "notamment face à la concurrence des pavillons étrangers qui ne seront pas labellisés". À voir.

MARC FRESSOZ